

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE MORMAL**

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
69	53	58
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 04/04/2023		
<u>DATE D'AFFICHAGE</u> <b>17 AVR. 2023</b>		
<u>DEPOT EN PREFECTURE</u> <b>17 AVR. 2023</b>		
Délibération portant modification du tableau des effectifs		

**SEANCE DU 12 AVRIL 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 12 avril, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du pays de Mormal s'est réuni en session ordinaire, au carré des saveurs à Maroilles, après convocation légale, sous la Présidence de M. Guislain CAMBIER

**Etaient présent(e)s** : M. Philippe EUSTACHE, M. Henry-Louis BOURGOIS, M. René QUINZIN, M. Dominique FONTAINE, Mme Danièle DRUESNES, Mme Delphine PERTUZON, M. Philippe SARRAUTE, M. André DUCARNE, M. Bertrand FLAMENT, M. Jean-Marie COUSIN, M. Christophe LEGROUX, Mme Pierrette GUIOST, Mme Hélène DUMORTIER, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M. Denis LEFEBVRE, M. Benoit GUIOST, MME Carine FREHAUT, M. Joseph CALLIANDRO, M. Frédéric CARRE, M. Nicolas RUTER, M. Yves LIENARD, M. Anthony VIENNE, M. Yohann LECERF, M. Stéphane LATOUCHE, M. François ERLEM, M. Francis DUPIRE, Mme Nathalie MONIER, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Frédéric DEVILLERS, Mme Marie DUBOIS, M. Amar GOUGA, Mme Martine LECLERCQ, M. Jean-Claude BONNIN, M. Alain MICHAUX, M. Jean-Noël BRICHANT, Mme Chantal DESOBLIN, M. François RONCHIN, Mme Anne BON, Mme Valérie COCHEZ, M. Jean-Pierre MAZINGUE\*, M. Guislain CAMBIER, M. David BEAUMONT, M. Jean-Baptiste GUIOT, M. Jean-Pierre NOËL, Mme Anita LEFEBVRE, M. Claude BLOMME, M. Patrick PIANA, M. Thierry SOSZYNSKI, M. Daniel DAZIN, M. Elio PELINI, M. André FREHAUT, M. Olivier YZANIC, M. Didier ROGEAU

**Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s** : M. Georges BROXER, Mme Sabine KOLASA, M. Dominique QUINZIN, M. Jean-Louis BAUDEZ, Mme Chantal JACMAIN,

**Etaient excusé(e)s avant donné procuration** : M. Alain GERARD, M. Luc BERTAUX, Mme Catherine HENNEBERT, Mme Françoise DUPUIITS, Mme Roxane GHYS,

**Etaient excusé(e)s** : Mme Francine CAUCHETEUX, Mme Chantal SCHWARTZ, M. Guillaume LESOURD, Mme Nathalie VINCENT, M. Gautier MEAUSOONE, Mme Alexandra LERCH, M. Jean-Philippe MICHEL, M. Freddy DOLPHIN, M. Frédéric ROMAIN, Mme Zahra GHEZZOU, Mme Catherine MOREL,

\* M. Jean-Pierre MAZINGUE n'a pas pris part au vote de la délibération 14-2023.

**22-2023 : OBJET : Délibération portant modification du tableau des effectifs**

Mes chers collègues,

Vu le code général de la fonction publique notamment en son article L313-1 ;

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet, permanents fonctionnaires ou permanents non titulaires, nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade ;

Considérant la nécessité de créer des postes pour permettre les avancements de grade de l'année 2023,

En conséquence, il est proposé à l'assemblée :

- De modifier le tableau des effectifs en créant les postes suivants:
  - o 3 postes à temps complet d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe relevant de la catégorie C
  - o 2 postes à temps complet d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe relevant de la catégorie C
  - o 1 poste à temps complet d'ingénieur hors classe relevant de la catégorie A
  - o 1 poste à temps complet de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe relevant de la catégorie B
  - o 1 poste à temps non complet, à 10 heures hebdomadaires, d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe

Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois décrits ci-dessus et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits aux chapitres prévus à cet effet.

**AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après avoir délibéré,**

**Le Conseil Communautaire par,**

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
53		

**Décide :**

- De modifier le tableau des effectifs en créant les postes suivants:
  - o 3 postes à temps complet d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe relevant de la catégorie C
  - o 2 postes à temps complet d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe relevant de la catégorie C
  - o 1 poste à temps complet d'ingénieur hors classe relevant de la catégorie A
  - o 1 poste à temps complet de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe relevant de la catégorie B

- 1 poste à temps non complet, à 10 heures hebdomadaires, d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe

Fait et délibéré le 12 avril 2023

Certifie exécutoire compte tenu :

- De la transmission en Sous-Préfecture le : **17 AVR. 2023**
- De la publication le : **17 AVR. 2023**

Le président  
Guislain CAMBIER



le secrétaire  
Erlem FRANCOIS

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Erlem FRANCOIS", written over the typed name.

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



ID : 059-200043321-20230412-22\_2023DEL-DE